



Rennes, le 8 octobre 2020

Syndicat National de l'Éducation Physique  
de l'Enseignement Public  
Fédération Syndicale Unitaire

Nom, Prénom

14 rue Papu  
35000 RENNES  
s3-rennes@snefsu.net

Suivi du dossier :  
**RENNES**  
**Estelle LECHARDEUR**  
06 15 02 53 34

## **Invitation Professeur Stagiaire Stage de formation syndicale**

### **► Mutations Inter-académique 2020 ◀**

En application du droit syndical dans la Fonction Publique d'Etat - Article 34 (7è) de la loi 84-16 du 11 janvier 1984 -  
Article 2 du décret 94.874 du 7 octobre 1994 - Art 2 de la loi 82-997 du 23 novembre 1982

Chèr(e) collègue

Tu es invité.e à participer au stage de formation syndicale, organisée par le SNEP-FSU Bretagne, qui aura lieu le.s :

**Judi 19 novembre 2020 de 10h00 à 17h00**  
**à la FSU, 14 rue Papu, 35000 RENNES**

L'ordre du jour est le suivant :

#### **Matin : (ouvert à tous.tes)**

Mutation : Calendrier, Principes, Enjeux, Nouvelles règles 2020  
Calibrage postes : flux entrées sorties, retraites  
Conditions d'accueil dans la nouvelle académie

#### **Après-midi (Réservé aux Syndiqué.es)**

Stratégies et conseils individuel.les (temps réservé aux syndiqué.es).  
Conditions de vie en région parisienne (transport, logement, réseaux,...).Présence de collègues arrivé.es récemment de Paris.  
Erreurs classiques à ne pas commettre.  
Questions diverses

Nous comptons sur ta présence.  
Bien cordialement.

Estelle LECHARDEUR, Anne GILET  
Pour le secrétariat académique du SNEP FSU

*Cette invitation te servira à déposer une demande de congé de formation à adresser au recteur sous/couvert de ton chef d'établissement et une autre auprès du directeur de l'INSPE (puisque c'est un jeudi) au moins 1 mois avant la date de la réunion. Ce congé Formation est de droit et ne peut être refusé le cas échéant que par le recteur lui-même.*